Unité de KINÉSITHÉRAPIE Soins de support Tél. 03 88 25 24 24 Poste : 8341 ou 2374 Permanence lymphædème tous les mercredis de 14h à 16h

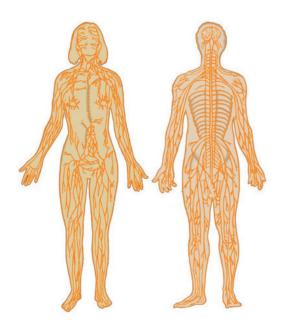
LE LYMPHŒDÈME COMPRENDRE & AGIR

> FICHE D'INFORMATION

e traitement du cancer nécessite parfois d'enlever des ganglions (dans l'aisselle ou dans le pli inguinal) et/ou de suivre des séances de radiothérapie. Ces différents traitements fragilisent la circulation lymphatique du sein, du membre supérieur ou inférieur et un lymphædème peut survenir.

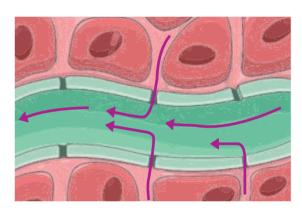
Que se passe-t-il ?

Normalement, la lymphe circule dans un réseau de petits vaisseaux qui relie entre eux les ganglions lymphatiques. La lymphe (liquide clair chargé de grosses molécules) s'écoule à travers ce réseau jusqu'à aller se déverser finalement dans la circulation sanguine.



• Système lymphatique du corps humain

En cas d'obstacle ou d'interruption sur le trajet des vaisseaux lymphatiques, la lymphe ne peut plus s'écouler normalement. Cependant, une compensation spontanée peut s'effectuer le plus souvent grâce à un jeu de suppléance circulatoire et d'augmentation du débit des vaisseaux restants.

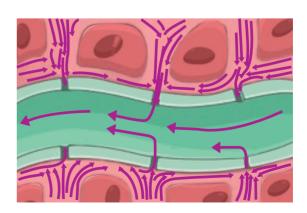




vaisseau lymphatique

→ lymphe

En cas de saturation du réseau lymphatique, la lymphe qui ne peut plus être véhiculée par les vaisseaux, s'installe dans les tissus avoisinants ce qui se traduit par une augmentation de volume du membre avec tension de la peau et sensation de lourdeur.





Quand réagir ?

Des l'apparition des premiers signes cliniques, consultez votre médecin traitant. Plus la prise en charge est précoce, plus il sera possible de contrôler l'évolution, de stabiliser et d'éviter les complications.

Quel est le traitement ?

Il est essentiellement physique par l'association de

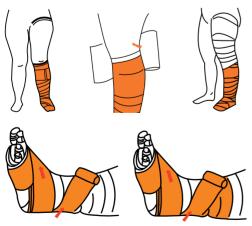
- séances de Drainage Lymphatique Manuel (DLM)
- mise en place de bandages multicouches
- port d'une compression adaptée à votre cas (manchon ou bas...).

Les modalités du traitement doivent être personnalisées en fonction de chaque lymphædème et des besoins individuels des patients.

Il est fondamental qu'une collaboration étroite s'instaure entre le patient, le médecin, le kinésithérapeute (qui doit avoir suivi une formation spécifique en DLM et bandage) et l'orthopédiste, et ce tout au long de cette prise en charge.

Le traitement se déroule en trois phases :

- Une phase intensive de réduction de volume durant laquelle seront réalisées des séances quotidiennes de DLM suivies de la pose de bandages multi-couches accompagnés d'exercices musculaires. Ce traitement intensif pourra être répété plusieurs fois par an selon les cas.



- Une phase d'entretien, consistant à poursuivre les séances de DLM de façon plus espacée et à porter une compression définitive adaptée. Elle comporte aussi l'apprentissage des automassages et des auto-bandages si nécessaire.
- Une phase de sevrage ou d'autonomie avec port de compression définitive, activité physique régulière et surveillance médicale.

Conseils hygiène de vie

- Hydrater la peau
- En cas de plaie (même petite) veiller à la laver, et à la désinfecter. Consulter un médecin traitant en vue de la prescription éventuelle d'une antibiothérapie
- Surveiller l'apparition de mycose, en particulier au niveau des orteils. La traiter rapidement.
- Pratiquer une activité physique (optez pour une activité qui vous plaise et que vous pratiquerez régulièrement)
- Éviter les prises de sang, les prises de tension artérielle, les injections sur le membre qui présente un lymphædème
- Éviter la prise de poids, en recherchant un équilibre entre les apports nutritionnels et la dépense physique.
- Prévenir la survenue de brûlure ou de toute autre plaie

Toutes ces précautions et tous ces conseils sont à appliquer tout au long de votre vie.

Qui contacter ? Qui fait quoi ?

Diagnostic / Prescriptions / Suivi : des séances de kinésithérapie, antibiothérapie, manchon, bandage → Médecin

Traitement : → Kinésithérapeute

Compression définitive : → Orthopédiste

Cette fiche
d'information
a été conçue par les
« kinésithérapeutes »
du Centre Paul
Strauss et validée par
les membres du Comité
des patients.



3 rue de la Porte de l'Hôpital BP 30042 / 67065 Strasbourg cedex Tél. 03 88 25 24 24 - Poste 8341 ou 2374 www.centre-paul-strauss.fr - France